

DROITS DE SCOLARITÉ, FORFAITAIRES ET FRAIS AFFÉRENTS – ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Programmes de 1^{er} cycle

Les droits de scolarité, forfaitaires et les frais afférents, par trimestre, sont facturés en fonction du nombre de crédits d'inscription.

	Automne 2024	Hiver 2025	Été 2025
Droits de scolarité	98,91 \$ / crédit	98,91 \$ / crédit	98,91 \$ / crédit
Forfaitaires – Étudiant en poursuite d'inscription au programme au trimestre Automne 2024 :			
Cours : Droit, Mathématiques, Sciences humaines, Sciences sociales, Lettres, Psychologie	603,30 \$ / crédit	603,30 \$ / crédit	603,30 \$ / crédit
Cours : Administration, Agriculture, Foresterie, Médecine dentaire, Beaux-arts, Éducation, Sciences infirmières, Pharmacie, Relations humaines, Génie, Informatique, Médecine, Optométrie, Santé des populations, Médecine vétérinaire, Réadaptation, Sciences des aliments, Sciences de l'aménagement, Arts numériques, Sciences pures	685,93\$ / crédit	685,93 \$ / crédit	685,93 \$ / crédit
Forfaitaires – Étudiant admis au programme à compter du trimestre Automne 2024 :	685,93\$ / crédit	685,93 \$ / crédit	685,93 \$ / crédit
Frais afférents obligatoires :			
- Frais généraux d'inscription ^{(1) (2)}	59,11 \$ / trimestre	59,11 \$ / trimestre	59,11 \$ / trimestre
- Contribution Service aux étudiants	5,55 \$ / crédit	5,55 \$ / crédit	5,55 \$ / crédit
- Frais technologiques	5,99 \$ / crédit	5,99 \$ / crédit	5,99 \$ / crédit
- Contribution Centre sportif ⁽³⁾	3,63 \$ / crédit (maximum 43,56 \$)	3,63 \$ / crédit (maximum 43,56 \$)	3,63 \$ / crédit (maximum 43,56 \$)
- Contribution Services de santé ⁽⁴⁾	25,00 \$ / trimestre	25,00 \$ / trimestre	25,00 \$ / trimestre
- Frais de droits d'auteur	0,48 \$ / crédit	0,48 \$ / crédit	0,48 \$ / crédit
- Cotisation Association étudiante AGE	25,00 \$ / trimestre	25,00 \$ / trimestre	25,00 \$ / trimestre
- Cotisation Comité étudiant EUMC (AGE)	0,90 \$ / trimestre	0,90 \$ / trimestre	0,90 \$ / trimestre
- Cotisation à l'association étudiante du module ⁽⁵⁾	-	-	-
Dons (sur base volontaire) :			
- Contribution Fonds vert (AGE-UQO)	5,00 \$	5,00 \$	5,00 \$
- Contribution Fondation UQO	7,50 \$	7,50 \$	7,50 \$

- (1) Les étudiants âgés de 55 ans et plus sont exonérés des droits généraux, à l'inscription.
- (2) Les frais généraux sont non remboursables, sauf si l'Université annule de son offre tous les cours auxquels s'est inscrit l'étudiant.
- (3) Les frais pour le Centre sportif sont facturés en fonction des crédits auxquels l'étudiant est inscrit, pour des activités associées au campus de Gatineau.
- (4) La cotisation pour la clinique de services de santé s'applique exclusivement à tous les étudiants inscrits au campus de Gatineau ainsi qu'à Ripon.
- (5) Cotisations étudiantes par module :

Modules	Automne 2024	Hiver 2025	Été 2025
Informatique	30 \$	30 \$	30 \$
Ingénierie	30 \$	30 \$	30 \$
Lettres	10 \$	10 \$	-
Sciences sociales	5 \$	5 \$	-
Psychoéducation	15 \$	15 \$	-
Psychologie	20 \$	20 \$	-
Sciences de l'administration			
Relations industrielles			
Sciences comptables			
- Campus Gatineau	35 \$	35 \$	-
- Campus Saint-Jérôme	20 \$	20 \$	-
Éducation	10 \$	10 \$	-
Sciences de la santé	10 \$	10 \$	10 \$
Travail social	15 \$	15 \$	-
ÉMI	15 \$	15 \$	-
Ripon	10 \$	10 \$	10 \$
Environnement	20 \$	20 \$	-